



Quel est le statut syntaxique de l'autonyme dans l'énoncé latin ? L'exemple des tours X ab Y

Christian Nicolas

► To cite this version:

Christian Nicolas. Quel est le statut syntaxique de l'autonyme dans l'énoncé latin ? L'exemple des tours X ab Y. Eléments 'asyntaxiques' ou hors structure dans l'énoncé latin, organisé par le C.R.C.A. de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 17-18 sept. 2005, Sep 2005, CLEMONT-FERRAND, France. p. 93-106. hal-00327431

HAL Id: hal-00327431

<https://univ-lyon3.hal.science/hal-00327431>

Submitted on 8 Oct 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Colette Bodelot (dir.),

*Eléments « asyntaxiques » ou hors structure dans
l'énoncé latin*

Collection ERGA
Recherches sur l'Antiquité, 9

CRCA,
Presses de l'Université Blaise Pascal,
Clermont-Ferrand,
2007

p. 93-106

QUEL EST LE STATUT SYNTAXIQUE DE L'AUTONYME DANS L'ÉNONCÉ LATIN ?

L'EXEMPLE DES TOURS X AB Y

Christian NICOLAS
Université de Lyon, Université Jean Moulin - Lyon 3

Le mot autonome a indéniablement un statut particulier dans l'énoncé. Cité pour lui-même en tant que forme autoréférente, il s'insère dans une phrase régie par les règles de l'usage. Mais sa spécificité référentielle l'oblige dans certaines situations à déroger à ces règles de l'usage, dans ce que j'ai appelé parfois une forme d'apesanteur syntaxique¹. C'est en cela qu'il m'a paru légitime de l'évoquer dans un colloque sur les éléments asyntaxiques ou hors structure dans l'énoncé latin.

1. comportement sémiotique de l'autonyme

1.1. autonome et discours direct

Le segment autonymique, *mutatis mutandis*, présente quelques comportements comparables à ceux du discours direct². En effet, deux propriétés essentielles sont partagées par le discours direct et l'autonyme : 1. tous deux ont un statut de syntagme nominal fonctionnant à côté d'un verbe ; 2. tous deux sont confrontés à l'impossibilité de la synonymie, puisqu'ils représentent une chaîne signifiante pour elle-même qui, en tant que telle, prend une valeur absolue.

Au-delà de ces ressemblances, on constate que l'autonyme a davantage de possibilités fonctionnelles que le discours direct qui semble ne pouvoir effectivement fonctionner que comme « le COD de l'introducteur » selon J. Authier-Revuz³. Si le discours rapporté vient systématiquement compléter un verbe de déclaration, l'autonyme occupe, selon l'énoncé, n'importe quelle place dévolue au nom. Il suffit de comparer les deux phrases suivantes :

[1] Chimène cria : 'Va, je ne te hais point'

[1 bis] *Va, je ne te hais point* est un modèle de litote. / (p. 94)

Dans l'énoncé [1], la phrase de Chimène est un discours direct, complément de *cria* ; dans l'énoncé [1 bis], *Va je ne te hais point* est manifestement en position de sujet de la phrase, mais il est notable qu'il n'est plus un discours direct : il est une citation autonome.

¹ Cf. C. Nicolas (2001 : 502) et C. Nicolas (2005 c : 57).

² La comparaison est faite par J. Authier-Revuz (1992-1993) ; cf. ma remarque dans C. Nicolas (2000 : 51, note 12). Cf. aussi, avec un autre point de vue théorique, M.-C. Charlent (2003) ; J. Rey-Debove (1997 : 301).

³ Cf. J. Authier-Revuz (1992 : 40).

L'impression est donc que les deux systèmes, autonymie et discours direct, sont dans un rapport d'inclusion. Si le discours direct est dans le même niveau de langage que le verbe support qu'il complète, en sorte que l'énoncé [1] ci-dessus est entièrement en usage, l'autonyme est toujours dans un degré de métalangage supérieur d'un cran à l'énoncé dans lequel il s'insère. Il en résulte que l'énoncé [1 bis], ci-dessus, présuppose en quelque sorte l'énoncé [1], au moins le discours direct de l'énoncé 1. N'importe quel discours direct (dans les limites quantitatives de l'acceptabilité) peut faire l'objet d'une mention autonymique (énoncé [1 bis]), alors qu'un segment autonyme ne semble pas pouvoir constituer à soi seul un discours direct.

Comparons les énoncés suivants :

[2] Il a dit ça

[2'] Il a dit : « Ça »

[2''] Il a dit Ça

[2'''] *Il a dit : « Ça »

Dans [2], le pronom démonstratif est un anaphorique simple, pronominalisant la teneur d'un discours direct préalable ; il est en usage. Dans [2'], il est en lui-même un discours direct, en usage. Dans [2''], il est l'autonyme qui réfère au discours direct de [2'] (« il a dit Ça, et non pas *Cela* ») ; il est en mention. L'énoncé final paraît défectueux, sauf à supposer une ellipse dans une phrase complète telle que « À la question 'quel pronom démonstratif a besoin d'une cédille en français', il a dit : 'Ça' ». Mais on constate que le discours direct postulé ici est lui-même elliptique : il faut compléter « Ça est le pronom démonstratif qui a besoin d'une cédille en français », énoncé qui contient un autonyme en fonction de sujet mais aussi des éléments en usage. On conclura donc que si tout discours direct peut constituer un autonyme dans un métalangage supérieur, l'autonyme lui ne peut pas constituer un discours direct à lui tout seul, car il participe d'un métalangage supérieur à celui de l'énoncé dans lequel il s'insère : il lui est donc nécessaire d'être inséré dans une phrase usuelle⁴. En conséquence, l'autonyme inclut le discours direct et le dépasse.

1.2. règles et méta-règles

L'autonyme se nourrit de ce paradoxe : par le fait qu'il est en mention, il se démarque de la phrase en usage ; mais il a besoin de cette phrase en usage pour / (p. 95) pouvoir se démarquer. Ayant une place en surplomb dans la phrase, tout en ayant un nécessaire ancrage dans l'énoncé d'usage, il est à cheval sur deux systèmes sémiotiques, se mettant par là même

⁴ Qu'un autonyme constitue à soi seul un discours aboutit à une aporie logique : le même élément serait en effet à la fois l'énoncé et un métalangage supérieur à cet énoncé.

hors structure. De fait, l'autonyme en tant que tel se situe dans le métalangage en sorte que les règles du langage sont en l'occurrence, dans le segment considéré contenant un autonyme, éventuellement contrecarrées par des méta-règles. Un texte très métalinguistique, comme une grammaire, est l'illustration typique de ce jeu avec le code. Une grammaire française du français expose les règles canoniques de l'idiome-objet ; en même temps, par l'insertion d'exemples ou d'autonymes, elle déroge à chaque page aux principes qu'elle impose. Ainsi, il est notoire que l'adjectif qualificatif ne peut avoir comme fonctions grammaticales que celles d'épithète, d'attribut ou d'apposé ; s'il est substantivé il doit, en français, être précédé d'un article et prend alors l'une des fonctions dévolues au nom. Dans le cadre de cette règle restrictive d'emploi de l'adjectif qualificatif, les phrases suivantes, empruntées à une grammaire célèbre, sont résolument déviantes :

[3] *Clers, bels* sont au *cas-sujet*, au *singulier* et au *masculin* ; *bel* est au *cas-sujet*, au *singulier* et au *neutre*⁵.

[4] Au XVII^e siècle, l'accord de *feu* fit couler des flots d'encre⁶.

On y voit de fait (au moins en apparence) des adjectifs fonctionner comme sujet dans [3], comme complément du nom dans [4].

Si le locuteur accepte comme recevables des phrases de grammairien de ce genre, c'est parce que, contextuellement, il est invité à mettre en veilleuse le code sémantique et syntaxique de la langue et à activer, dans un micro-système, une méta-règle, dont saint Augustin a donné, à ma connaissance, la première illustration claire⁷ : un segment de la chaîne parlée, quel que soit son statut (morphème, phonème, mot, phrasillon, etc.), devient un substantif dès qu'il est autonyme. C'est pourquoi il est erroné de considérer que dans les exemples de Brunot & Bruneau ci-dessus des adjectifs dérogent aux règles d'emploi dont ils relèvent : dans ces phrases, *clers*, *bel*, *feu* ne sont pas des adjectifs, mais des adjectifs autonymes, donc des substantifs logiques dans lesquels peut se réaliser la fonction sujet ou la fonction complément du nom.

1.3. l'autonyme en latin

Nous avons d'innombrables énoncés métalinguistiques en latin. Les auteurs techniques, évidemment, en sont une mine copieuse : Varron et les *Grammatici* sont les auteurs de purs méta-textes. Mais les écrivains de tout genre, historiens, / (p. 96) philosophes, poètes, épistoliers, activent dans leurs œuvres aussi souvent que les modernes la fonction

⁵ Cf. F. Brunot et C. Bruneau, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Masson, 1949³, § 295, p. 211 ; les italiques sont des auteurs.

⁶ *Ibid.* § 299, p. 212.

⁷ Aug. *Mag.* 8, 24. Cf. C. Nicolas (2005 c : 58-59).

métalinguistique pour livrer des étymologies, des retours réflexifs sur leur propre discours, des indications de prononciation ou des règles d'usage. Les autonymes abondent alors sous leur stylet. Et l'on constate que le latin pratique spontanément cette même méta-règle que les langues modernes : l'autonyme est un nom dans sa phrase.

En français, et dans les autres langues modernes, l'autonyme (outre les marques typographiques depuis peu normalisées dont il est l'objet) est marqué syntaxiquement : présence de déterminants devant des segments où ils ne sont pas prévus (« Ce *méchamment* est du plus bel effet »), absence de déterminant (« *Femme* a cinq lettres »), neutralisation d'accord en genre et nombre (« *Grandes* est meilleur que *Longues* »).

Les Latins peuvent faire de même. Par obligation, dans certaines situations, par choix dans certaines autres. Commençons par décrire les situations possibles.

1.3.1. types d'autonymie

J'ai, récemment, dégagé cinq types d'autonymie des mots latins⁸ :

-l'autonymie *lexicale*, qui est une autonymie de signe linguistique en tant que tel, comme dans « *Colloque* est un nom commun » ;

-l'autonymie *phonotypique*, où il est fait mention d'un aspect phonologique ou prosodique (« *Colloque* rime avec *cloque* » ou « *Colloque* est homonyme de *coloc'* ») ;

-l'autonymie *lemmatique*, où il est fait mention d'une forme exclusive (« *Colloque* est l'impératif singulier du verbe *colloquer* ») ;

-l'autonymie *prototypique*, qui, sous couleur d'une forme spécifique, envisage en réalité un paradigme (« *Colloquer* est un verbe du premier groupe ») ;

-et l'autonymie *sémiotypique* ou *conceptuelle* dans laquelle c'est un concept abstrait, immatériel, qui est mentionné et qui est susceptible de rendre compte d'une communauté morpho-sémantique entre plusieurs signes (« *Colloquium* vient de *cum* et de *loquor* » où *col-* et *cum* et *-loquium* et *loquor* sont respectivement des paires d'avatars de deux sémiotypes).

Dans le cas où la forme de l'autonyme a une valeur absolue, le latin ne peut éviter de conserver cette forme en l'état. C'est ce qui se passe avec l'autonymie lemmatique. S'il faut par exemple évoquer une forme de génitif en tant que telle, on est bien obligé de la laisser au génitif, d'où des énoncés en rupture avec le code usuel :

[5] Cic. Or. 155 : *Atque etiam a quibusdam sero iam emendatur antiquitas, qui haec reprehendunt. (...) Itaque idem poeta qui inusitatus contraxerat 'patris mei meum factum pudet' pro 'meorum factorum' et 'textitur, exitium examen rapit' pro 'exitiorum', non dicit 'liberum' (...) sed 'liberorum'* « Certains, même, depuis peu, corrigent l'usage antique en le

critiquant ; aussi le même poète qui a écrit, dans une contraction inhabituelle *patris mei meum* / (p. 97) *factum pudet* au lieu de *meorum factorum* ou *textur, exitium examen rapit* au lieu d'*exitiorum*, n'écrit pas *liberum* mais *liberorum* ».

Cicéron se voit contraint d'écrire des solécismes apparents comme *pro exitiorum* ou *dicit liberorum* que seule une méta-règle automatique peut autoriser. Ce génitif autonymique derrière la préposition *pro* ou fonctionnant comme objet du verbe *dicit* illustre le concept d'apesanteur syntaxique évoqué au début.

L'autonymie phonotypique, quant à elle, dans la mesure où elle dit quelque chose de la forme même du terme mentionné, a également quelque chose d'absolu qui nécessite un aménagement de la règle usuelle, notamment quand c'est la partie finale, où se concentrent les marques de variabilité et d'accord, qui est concernée par l'argument :

[6] Isid. *Et.* 1, 35, 4 : *Systole correptio contra naturam, ut... quum dicimus 'Orion' correpte dum producte dici oportet* « La systole est un abrègement contre nature, comme quand nous prononçons la finale d'*Orion* avec une brève, alors qu'il faut la prononcer avec une longue ».

Vu le propos, Isidore se condamne à l'apparent solécisme où le nominatif *Orion* fonctionne comme le COD de *dicimus*, car *Orion* (et sa longue finale) ne peut pas être remplacé par une autre forme du paradigme.

1.3.2. résistance de la syntaxe

Les autres types d'autonymie, en revanche, sont moins absolus ; il y est question de morphologie paradigmatique ou de sémantique ou de sémiotique, en sorte que la forme spécifique de l'autonyme est moins pregnante que dans les deux situations précédentes. On constate alors que l'apesanteur syntaxique, de mise dans l'autonymie lemmatique, est susceptible de se muer en une gravitation syntaxique d'usage. Car, ayant à traiter avec ce substantif logique qu'est l'autonyme, les locuteurs latins ne vont pas toujours jusqu'au bout du renoncement au code usuel : puisque l'autonyme est un nom, on va être tenté de lui donner le plus souvent possible les habits du nom que sont les genre, nombre et cas. Cet effacement de la mention dans l'usage, ce réhabillage de l'autonyme en terme ordinaire de l'énoncé, ce gommage des méta-règles au profit des règles standard du langage illustrent ce que j'ai appelé, après G. Serbat⁹, la tendance intégrationniste (non exclusive mais très majoritaire), par laquelle on s'efforcera, par un accord secondaire de l'autonyme, de présenter une forme à l'ablatif pour servir de régime à *pro*, *ab* ou *ex*, à l'accusatif dans l'entourage d'*appello*, au

⁸ Cf. C. Nicolas (2005 d).

⁹ Cf. G. Serbat (1996 : 34).

nominatif s'il fonctionne comme sujet d'un verbe, etc. À ce stade, l'élément en question n'est plus senti comme asyntaxique ou hors structure puisque les règles usuelles sont appliquées au détriment, souvent, de l'interprétation sémiotique et sémantique. Par exemple dans : / (p. 98)

[7] Cic. *Tusc.* 3, 20 : ...*inuidentiam* (*non dixi 'inuidiam', quae tum est, cum inuidetur ; ab inuidendo autem inuidentia recte dici potest...*) « j'ai dit *inuidentia* et non *inuidia*, qui se dit quand on est jaloux ; on peut faire dériver correctement *inuidentia* de *inuidere* »,

il est notable que *inuidiam*, qui est autonome, est à l'accusatif, comme attendu dans un tour où il est COD de *dixi*, *inuidendo*, régime de *ab*, représente en fait le verbe *inuidere* mais est casualisé selon le code normal, *inuidentia* est au nominatif et fonctionne comme le sujet de *dici potest* : les trois autonomes ont une forme compatible avec les règles. Sans cette casualisation secondaire, on écrirait, en suivant la tendance métalinguistique, qui est possible mais rarement suivie, surtout dans des ouvrages non techniques, *non dixi inuidia (...)* ; *ab inuidere autem inuidentia recte dici potest*.

De nombreuses indécisions statutaires résultent de ce mode opératoire intégrationniste.

2. les tours en X ab Y : présence ou absence d'autonymie ?

Je voudrais montrer quelques exemples d'ambiguïté dans des tours fortement métalinguistiques impliquant la préposition *ab*, qui est un outil habituel dans les ouvrages lexicographiques latins.

Cette préposition sert dans plusieurs types de structures métalinguistiques dans lesquelles le régime de *ab* peut être ou n'être pas un autonome.

2.1. caractérisation d'une étymologie ou d'une dérivation morphologique

Dans ce premier cas de figure, *X ab Y* signifie « X vient de Y ». Il y a alors nécessairement autonymie de X et de Y (il s'agit plus précisément d'autonymie lexicale). L'intégrationnisme est possible avec un accord d'Y à l'ablatif masquant son réel statut d'autonyme.

On s'attend alors à ce que cet autonome, régime de *ab*, offre un minimum de ressemblance phonétique avec X à qui, dans cette optique, il sert d'étymon ou de base dérivante : de fait si *X ab Y* est une étymologie, il faut que X et Y présentent des affinités phonétiques.

Or c'est loin d'être toujours le cas.

L'une des raisons peut en être que Y est traduit dans une autre langue (parfois très allusivement), ce qui lui fait perdre le rapport phonique avec X :

[8] Isid. *Et.* 13, 6, 3 : *Insula Tanatos... dicta... a morte serpentum...* « (littéralement) l'île de Tanatos tire son nom de la mort des serpents » [*a morte* représente *ab θάνατος*]. / (p. 99)

C'est une étymologie grecque sans grec¹⁰.

Assez souvent, à la suite de telles structures, l'étymon Y est expliqué (ce qui revient à dire « X vient de Y et Y signifie 'Z' ») :

[9] Isid. Et. 12, 6, 52 : *Ostrea dicta est a testa...* ; *Graeci enim testam ὄστρα uocant*¹¹
« l'huître tire son nom du tesson ; en effet, tesson en grec se dit *ὄστρα ».

Testa n'est pas un autonyme pur ; il n'est pas non plus en usage. Il est en connotation autonymique¹² car, sous couleur de parler du tesson (usage), on parle en fait et en même temps du nom du tesson (en grec).

Dans d'autres structures toutes proches de celles-ci, Y, le régime direct de *ab*, n'est pas l'étymon (traduit) de X, mais seulement une définition de l'étymon, dont l'occurrence est un peu différée :

[10] Isid. Et. 12, 6, 38 : *Ciuitas Syriae... olim Sarra uocabatur a pisce quodam... quem lingua sua 'sar' appellat* « ...ville de Syrie nommée Sarra, du nom d'un poisson qu'ils appellent dans leur langue *sar* » ;

dans cette phrase, *pisce* n'est pas autonyme : il est l'hyperonyme en usage dont le mot autonyme *sar* est un hyponyme. On voit que, par à-peu-près successifs, on passe de tours étymologiques *X ab Y* dans lesquels Y, qui représente l'étymon théorique, n'est néanmoins pas automatiquement un autonyme. Si l'écrivain pratiquait la méthode métalinguistique, le statut autonymique de tel élément sauterait aux yeux à cause d'une rupture d'accord (*ab* 'Y', avec Y au nominatif dénommatif ou à l'infinitif). Mais cette rupture d'accord, quand elle existe, est parfois trompeuse, car l'abus inverse existe aussi (beaucoup plus rarement), qui consiste à marquer un terme comme étant hors structure, comme étant autonyme, alors qu'il ne l'est pas. Ainsi avec cet exemple d'Isidore :

[11] Isid. Et. 11, 2, 15 : *adolescens dictus... a crescere et augeri* ;

la formulation avec infinitifs (apparemment autonymiques) invite à voir un étymon d'*adolescens* dans *crescere et augeri* ! C'était précisément là le lieu d'écrire plutôt *a crescendo et augendo*, car *crescere et augeri* n'est évidemment pas, même dans l'esprit d'Isidore, en relation étymologique avec *adolescens*. L'indication est purement sémantique et explique le sens du substantif (*adolescens* signifie "qui est en train de grandir").

Dans ces énoncés étymologiques, le rapport direct entre X et son étymon Y est souvent faussé par un défaut de système sur la syntaxe de l'autonymie. / (p. 100)

¹⁰ Cf. C. Nicolas (2000 : 63-5 ; 2001 : 503-4).

¹¹ Il n'y a pas de mot *ὄστρα* en grec, apparemment. *A testa* représente sans doute implicitement *ab ὄστρακον*.

¹² Cf. J. Rey-Debove (1997, *passim*).

2.2. caractérisation défectueuse d'une synonymie

Dans un énoncé *X ab Y*, il arrive souvent que le lexicographe ait à cœur de donner le sens de l'étymon proposé, selon une méta-formule « *X* vient de *Y*, lequel signifie 'Z' ». Dans ce cas, *Y* est un étymon et relève de l'autonymie lexicale alors que *Z* est un synonyme de *Y* et relève de l'autonymie de signifié.

On voit occasionnellement Isidore faire la distinction entre les deux plans d'autonymie, comme dans l'exemple suivant :

[12] Isid. *Et.* 10, 41 : *Calumniator... a caluendo, id est frustrando et decipiendo, dictus* [et non pas *id est a frustrando* etc.] « *Calumniator* vient de *calui*, synonyme de *frustrari* et *decipere* ».

Calumniator est expliqué (selon la méthode intégrationniste) par le verbe *calui* “tromper, embrouiller” ; et ce dernier est expliqué sémantiquement par des synonymes qui, de l'autre côté de la locution adverbiale *id est*, se mettent mécaniquement eux aussi à l'ablatif du gérondif, ce qui est normal.

Mais une formule fréquente et déviante est *X ab Y et Z*, avec mise en facteur commun de la préposition *ab*, ce qui confine à l'absurde car logiquement *Y* et *Z* (qui ne sont pas des autonymes de même niveau) ne sont pas coordonnables ; malgré cet empêchement, la soudure d'un étymon et d'un de ses synonymes est fréquente¹³ :

[13] Isid. *Et.* 10, 104 : *Fictor appellatus a fingendo et componendo aliquid* (à peu près impossible à traduire) ;

fingendo, forme intégrée de l'autonyme *fingere*, est l'étymon ou la base dérivante de *fictor*, mais *componendo aliquid* n'a aucune part dans cette explication étiologique, bien que cela soit induit de la coordination qui met automatiquement la préposition en facteur commun.

Une variante habituelle *X ab Y, id est ab Z*, avec duplication de *ab*, intervient dans les énoncés que j'appelle créolisés dans lesquels le lexicographe, ayant à traiter avec un étymon grec et gêné par l'absence d'ablatif dans cette langue, traduit *ab Y* [abl.] par *ἀπὸ Y* [gén.]. Puis, en toute incohérence, il traduit le segment grec en latin y compris la préposition :

[14] Isid. *Et.* 3, 71, 20 : *Dictae autem planetae ἀπὸ τῆς πλάνης, id est ab errore* « les planètes tirent leur nom du nom grec de l'errance, *πλάνη* ».

Derrière *id est* se trouve la traduction de l'étymon grec. Mais comme Isidore prend soin de traduire aussi la préposition métalinguistique *ἀπὸ* par *ab*, dans une indistinction entre l'autonyme proprement dit et le matériel métalinguistique, il en résulte un amalgame absurde,

¹³ Cf. une série d'exemples isidoriens dans C. Nicolas (2006 : 141-142).

car l'expression induit que, par transitivité, *planetae* a pour étymon *error*¹⁴. / (p. 101)

2.3. caractérisation défectueuse d'un domaine de définition de X

X ab Y s'interprète « *X* se dit de *Y* » ; cette fois *Y* n'est pas autonome mais est en usage et représente une restriction sémantique d'emploi de *X* (qui est autonome) ; il n'y a pas lieu d'attendre de ressemblance formelle entre *X* et *Y*, car il ne s'agit pas d'étymologie mais de sémantique. *Ab* peut alors se comprendre comme un équivalent de l'expression dictionnaire « se dit de *Y*... », qui sert à délimiter le domaine de définition de *X* :

[15] Isid. *Et.* 10, 177 : *Minax a facie oculorum* « *Minax* se dit de la forme des yeux » ;

[16] Isid. *Et.* 13, 11, 20 : *Tempestas... dicitur... ab statu caeli* « *Tempestas* (...) se dit du climat ».

Dans ces emplois, *ab* rejoint ceux de *de*.

2.4. explication de la désignation X

X ab Y = « *X* s'appelle *X* à cause de *Y* » ; *Y* est en usage et représente une propriété physique saillante de *X*, un comportement caractéristique de *X*, une métaphore qui justifie la désignation, etc. ; *ab* peut indiquer, sans autonymie, la cause de la désignation commentée (laquelle peut ou non avoir par ailleurs, dans le même paragraphe ou la même phrase, une étymologie explicite) :

[17] Isid. *Et.* 18, 11, 3 : <*Dei*> *ab actibus uocantur, ut Mercurius quod mercibus praeest* « les dieux ont un nom en relation avec leurs activités (= sont désignés par leurs activités), comme Mercure, parce qu'il préside au commerce ».

On admet sans problème, dans un tel énoncé, que *actus* n'est pas autonymique ici et ne donne pas une solution étymologique à *dei*. C'est seulement le couple *Mercurius* / *merces*, donné en illustration du début de la phrase, qui induit une étymologie (avec connotation autonymique).

Avec plurilinguisme, le procédé peut être le même :

[18] Isid. *Et.* 9, 2, 104 : *Galli a candore corporis nuncupati sunt. Γάλα enim Graece 'lac' dicitur* « les Gaulois tirent leur nom de leur blancheur. En effet, 'lait' se dit *γάλα* en grec » ; ici *candor*, régime de *ab*, n'est évidemment pas donné comme l'étymon de *Galli* ; *candor* sert d'étiologie à la dénomination, en l'occurrence métaphorique : le peuple est blanc comme le lait, on l'appelle donc *Galli*, qui vient du nom grec du lait.

Si *X* est un mot grec, l'étymologie (qui n'est pas donnée par *ab Y*) peut prendre l'allure d'une explication assez elliptique : / (p. 102)

¹⁴ Autres exemples de ce tour dans C. Nicolas (2006 : 142-144).

[19] Isid. *Et.* 8, 5, 22 : *Artotyritae ab oblatione uocati. Panem enim et caseum offerunt* « les artotyrites sont désignés ainsi à cause de leur offrande : en effet, ils offrent pain et fromage » ;

(*oblatione* n'est évidemment pas autonome : il est l'hyperonyme de la catégorie « pain et fromage », qui est nommée en latin).

2.5. X est l'onomatourge

$X \text{ ab } Y$ = « X a été désigné par Y » ; Y est en usage et représente l'auteur de la désignation X ; $\text{ab } Y$ est un authentique complément d'agent. L'énoncé est en général parfaitement univoque :

[20] Cic. *Fat.* 28 : *appellatur enim quidam a philosophis ἀργὸς λόγος* « il y a une sorte de raisonnement appelé ἀργὸς λόγος par les philosophes ».

Aucune étymologie là-dedans, naturellement. *Philosophis* n'est pas un autonome.

Mais il peut arriver que la chose soit moins nette :

[21] Isid. *Et.* 15, 1, 60 : *Parthenope a Parthenope quadam uirgine illic sepulta Parthenope appellata* (!).

Faut-il comprendre « la ville de Parthénopè a été appelée Parthénopè par une certaine Parthénopè, jeune fille enterrée là » ou, plutôt, les jeunes filles n'étant pas invitées d'ordinaire à baptiser des villes, « ...du nom d'une certaine P. etc. » ? Dans le premier cas, $\text{ab } Y$ est un complément d'agent en usage, dans l'autre un autonome fonctionnant comme complément d'origine.

[22] Isid. *Et.* 14, 4, 4 : *Epirus a Pyrrho Achillis filio cognominata* « l'Épire a été appelée ainsi par Pyrrhus » (ou « ...du nom de Pyrrhus » ?)¹⁵.

2.6. cumul de plusieurs des valeurs précédentes

Outre qu'il est parfois délicat de choisir entre telle ou telle valeur de ab dans ces contextes métalinguistiques, difficile aussi de déterminer avec précision le statut sémiotique de son régime (autonome ou en usage ?), à cause de la syntaxe intégrationniste ultra-majoritaire, on s'aperçoit que de temps en temps ce choix est tout simplement impossible. Le segment $\text{ab } Y$ a plusieurs valeurs cumulées.

Dans cette phrase par exemple, on hésite entre les emplois répertoriés sous 2.1. et les emplois de type 2.5. : / (p. 103)

¹⁵ Pour cette seconde interprétation, étymologique, pour laquelle je proposerais de lire *Epirus e Pyrrho*, avec amalgame de l'étymon et du matériel métalinguistique, cf. C. Nicolas (2006 : 138-140), avec d'autres exemples du même type.

[23] Isid. *Et.* 16, 18, 10 : *Nummi autem a Numa Romanorum rege uocati sunt...* « Les *nummi* tirent leur nom de celui du roi Numa... » ou « ...ont été ainsi appelés par le roi Numa... ».

La suite du passage entretient l'équivoque. Isidore nous dit que c'est Numa qui le premier chez les Latins a fait graver des effigies sur les pièces et y a fait inscrire son nom (...*qui eos primum apud Latinos imaginibus notauit et titulo nominis sui praescripsit*). Le mot *nummus* a donc pour origine le mot *Numa* qui figure sur leur avers (comme, en français, on appelle telle pièce un *louis* d'or). Mais tout laisse supposer, étant donné la part prépondérante du roi dans cette institution de la monnaie frappée, qu'il est lui-même l'onomaturge.

Ailleurs, on hésitera entre l'interprétation de type 2.4. et une étymologie de type 2.1. C'est ce qui arrive quand le *ab Y* qui, en première analyse, semble donné comme une propriété saillante de l'objet commenté est en même temps partie intégrante de son nom et se trouve donc avoir un rapport étymologique avec X, comme dans la série 2.1. La pratique intégrationniste brouille les cartes, surtout quand du bilinguisme vient s'ajouter au propos. Ainsi dans cette remarque d'Isidore :

[24] Isid. *Et.* 12, 6, 35 : *Vranoscopus uocatur ab oculo*,
il est difficile de dire ce que représente *oculo*. L'énoncé peut être une remarque extralinguistique (« l'uranoscope tire son nom à cause de son œil... ») : la suite de la phrase, descriptive, indique que ce poisson a un œil toujours dirigé vers le haut. L'œil est donc une propriété saillante de l'animal, intégrée indirectement à la dénomination qui s'analyse « qui regarde le ciel ». Dans ce cas, le terme *oculo* est dans un emploi usuel, hors autonymie. Mais il peut aussi être un autonyme peu lisible, conforme aux pratiques intégrationnistes maximalistes, où il représente un avatar latin acceptable du sémiotique du morphème grec *-σκοπ-*, auquel cas la phrase, nettement plus métalinguistique, signifie « la désignation *uranoscopus* vient du mot *œil* etc. » (c'est à dire, implicitement, et pour une moitié seulement de l'analyse de ce composé, « *uranoscopus* dérive de *σκοπεῖν* »).

Vraisemblablement, les deux analyses se superposent. Il faut comprendre globalement, en rétablissant toutes les phases logiques du raisonnement, dont plusieurs sont amalgamées : « L'uranoscope s'appelle *uranoscopus* à cause de son œil et le mot *uranoscopus* est un composé bâti sur le verbe *σκοπεῖν* ».

CONCLUSION

Comme on voit, donc, l'usage de la préposition *ab* chez Isidore (ou d'autres lexicologues latins, dont Cicéron), est grevé d'incertitudes. Dans les tours métalinguistiques

nombreux de type *X ab Y* accompagnés d'un verbe au passif, quand il n'y a pas d'ellipse, la compréhension de la préposition induit celle du / (p. 104) rapport entre X et Y, celle du statut sémiotique de chaque élément et donc la traduction à apporter au segment. L'absence assez générale chez les Latins d'un système cohérent de marquage de l'autonyme et le refus assez nettement caractérisé de laisser flotter hors structure un élément de l'énoncé obscurcissent assez souvent la nature d'un propos métalinguistique quand ils n'empêchent carrément pas de le remarquer.

/ (p. 105)

Bibliographie :

Authier-Revuz Jacqueline, 1992-1993, « Repères dans le champ du discours rapporté », *IG*, 55 (Octobre 1992), 38-42, et 56 (Janvier 1993), 10-5.

Authier-Revuz Jacqueline, 2003 a, *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, (Jacqueline Authier-Revuz, Marianne Doury, Sandrine Reboul-Touré coord.), Actes du colloque « Le fait autonymique dans les langues et dans le discours », 5-7 octobre 2000, SYLED, Paris 3, Presses Sorbonne Nouvelle.

Authier-Revuz Jacqueline, 2003 b, « Le fait autonymique : langage, langue, discours. Quelques repères », dans J. Authier-Revuz 2003 a, 67-96.

Charlent Marie-Thérèse, 2003, « L'autonymie dans le discours direct », dans J. Authier-Revuz 2003 a, 153-61.

Nicolas Christian, 2000, « Autonymie et autonomie syntaxique : le latin confronté au métalangage », *RPh* 74-1 (1999), Paris, Klincksieck, 43-68.

Nicolas Christian, 2001, « Syntaxe de la mention : l'exemple de Cicéron », *De lingua latina novae quaestiones*, Actes du X^e Colloque International de Linguistique Latine (C. Moussy coord.), BEC, Louvain-Paris, Peeters, 497-509.

Nicolas Christian, 2005 a, *Sic enim appello... Essai sur l'autonymie terminologique gréco-latine chez Cicéron*, BEC, Louvain-Paris, Peeters.

Nicolas Christian, 2005 b, « Transferts de termes et transferts de méthode dans les étymologies bilingues », communication au colloque du GDR Ars scribendi « Acculturation et réécritures à Rome : dynamiques et contrastes », 14-15 octobre 2005, à paraître en ligne dans *Interférences*.

Nicolas Christian, 2005 c, « La question du genre et du nombre des autonymes en latin », *Histoire Épistémologie Langage (HÉL)*, 27/1, Paris, SHESL, 45-72.

- Nicolas Christian, 2005 d, « Typologie de l'autonyme en latin », dans F. Poli et G. Vottero (éd.), *De Cyrène à Catherine : trois mille ans de Libyennes. Études grecques et latines offertes à Catherine Dobias-Lalou*, A.D.R.A.-Nancy, diffusion De Boccard, 415-428.
- Nicolas Christian, 2006, « Les contours linguistiques flous de la mention », dans C. Nicolas (éd.), *Hôs ephat', dixerit quispiam, comme disait l'autre... Mécanismes de la citation et de la mention dans les langues de l'Antiquité, Recherches & Travaux*, hors-série n° 15, ELLUG, Université Stendhal-Grenoble 3, / (p. 106) 125-145.
- Rey-Debove Josette, 1997², *Le Métalangage*, Paris, Armand Colin [1978].
- Rey-Debove Josette, 2003, « Réflexions en forme de postface », dans J. Authier-Revuz 2003 a, 335-41.
- Serbat Guy, 1996, *L'emploi des cas en latin (= Grammaire fondamentale du latin, tome VI). Vol. I : Nominatif, Vocatif, Accusatif, Génitif, Datif*, BEC, Louvain-Paris, Peeters.
- Tamba Irène, 2003, « Autonymie, dénomination et métalangage : quelques remarques », dans J. Authier-Revuz 2003 a, 59-66.

RÉSUMÉ :

L'autonyme a dans l'énoncé un statut particulier qui le rend fréquemment asyntaxique du moins selon les règles usuelles. Le latin tend à gommer les écarts à la norme linguistique en procédant à la grammaticalisation secondaire des éléments hors structure. Il en résulte de l'ambiguïté. On s'intéresse dans cet article aux ambiguïtés qui peuvent affecter spécialement les tours métalinguistiques en *X ab Y* : y a-t-il autonymie ou non de l'une ou l'autre des deux variables ? Que signifie *ab* ? Que représente *Y* ? La manière de faire des Latins brouille souvent l'interprétation.

ABSTRACT :

In the statement, the autonymical word has a special status that often seems to pull it out of usual rules of syntax. Latin writers, by secondarily grammaticalizing the words that stay out of structure, tend to make less incorrect forms remote from linguistic normal pattern. This method creates some ambiguity. We deal here with the kind of ambiguity that can occur with metalinguistical *X ab Y*-patterns : is *X* or *Y* or both autonymical ? What does *ab* mean exactly ? What does *Y* represent ? The way Latin writers use often makes the question confuse.